



# Charte

## JOUEURS - ENTRAINEURS/COACHS - PARENTS *du Royal Basket Union Liège*

### Joueurs

Pour pouvoir participer aux entraînements et matchs d'une équipe du club, tout joueur doit être affilié à l'AWBB et en règle de cotisation. Le joueur affilié au club s'engage à respecter la présente charte.

Les engagements :

- Assister aux entraînements et aux matchs.
- Respecter les consignes et les choix de l'entraîneur.
- Arriver à l'heure aux horaires d'entraînements et de matchs fixés par mon entraîneur/coach.
- En cas d'empêchement, informer l'entraîneur ou le délégué de son absence par téléphone ou par mail.
- Porter obligatoirement des chaussures et vêtements dédiés à la pratique du basketball.
- Prendre soin du matériel mis à disposition.
- Aider à la préparation et au rangement du matériel.

Mais aussi, en tant que joueur :

### **J'essaie d'adopter une attitude irréprochable et je place l'équipe au-dessus de mes ambitions personnelles :**

- J'ai une attitude positive avec mes coéquipiers et avec mes adversaires.
- L'arbitre a toujours raison, et moi je me concentre sur mes erreurs à améliorer.

### **Je viens au basket pour apprendre à jouer et progresser :**

- Je progresse à mon rythme, les autres aussi. Je suis patient.
- Je m'applique pour gagner ma place (je suis ambitieux vis-à-vis de moi-même).



# Charte

## JOUEURS - ENTRAINEURS/COACHS - PARENTS *du Royal Basket Union Liège*

### Entraîneurs/Coachs

Lors de son engagement l'entraîneur accepte de s'occuper de l'équipe qui lui est attribuée sur la saison. Sa mission est de dispenser à ses joueurs les bases techniques nécessaires à la pratique du basketball et de les faire progresser individuellement et collectivement dans la pratique de ce sport.

Les engagements :

- S'engager à appliquer la charte et à la faire respecter par les joueurs
- Faire preuve d'une attitude et d'un comportement exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors.
- S'assurer de sa présence aux entraînements et aux matchs de son équipe aux horaires fixés.
- Participer à l'organisation des matchs à domicile (responsable de salle, table de marque) ainsi qu'à l'extérieur (déplacement, marqueur).
- Participer aux réunions et aux formations proposées par le club.
- S'engager à échanger les informations relatives aux activités de son équipe par téléphone ou mail avec les dirigeants
- Prendre soin du matériel utilisé
- Garantir le bon déroulement de ses entraînements.

Mais aussi, en tant qu'entraîneur/coach :

**Je m'approprie les démarches et les consignes techniques qui me sont communiquées par la direction technique du club.**

**Je répartis globalement les temps de jeu afin que chaque enfant montrant un investissement suffisant puisse **s'épanouir** et **progresser**.**



# Charte

## JOUEURS - ENTRAINEURS/COACHS - PARENTS *du Royal Basket Union Liège*

### Les parents des enfants mineurs

Les engagements :

- **S'engager à accompagner régulièrement l'équipe dans laquelle joue son enfant et à en accepter l'organisation** (déplacements, buvette, feuille et table de match, tournois, ...) définie par le responsable d'équipe.
- Déposer son enfant à l'heure pour l'entraînement comme au match.
- Le transport des joueurs est assuré par les parents. En cas d'empêchement, il appartient au parent concerné de trouver un remplaçant.
- **Se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, entraîneurs que vis à vis des adversaires et des arbitres contribuant ainsi à la bonne image du club.**

Mais aussi, en tant que parent :

### **Je prends connaissance et je respecte les objectifs et la démarche du club :**

- Je participe à la réunion de présentation du club.
- Je m'adapte au club. Je peux demander un entretien pour échanger et faire des propositions.
- Je participe à l'accueil à l'espace de collation et au bon fonctionnement de l'équipe en répondant aux sollicitations.

### **Je permets à mon enfant de grandir et se développer :**

- Je laisse mon enfant vivre sans moi quand il est au basket.
- Je laisse mon enfant progresser à son rythme.
- Je guide mon enfant pour qu'il profite de tous les bénéfices de l'expérience d'un sport collectif.
- Je veille à ce que mon enfant développe sa formation, à commencer par les convocations de table de marque et d'arbitrage.
- L'arbitre a toujours raison, et je peux également me former pour améliorer mes connaissances.
- J'apprends à mon enfant la valeur de son engagement auprès des coéquipiers.



# Charte

## JOUEURS - ENTRAINEURS/COACHS - PARENTS *du Royal Basket Union Liège*

### Résolution des problèmes extra-sportifs

Il est rappelé aux parents que tout problème doit être réglé par l'entraîneur. Le cas échéant, l'information remontera auprès du comité sportif qui veillera à sa résolution.

### Mesures disciplinaires

Objectifs visés par les sanctions

D'une manière générale, toute vie associative nécessite des règles et le respect de celles-ci. La présente charte sportive est destinée à les fixer, non sous la contrainte mais dans le cadre d'une discipline librement consentie par chacun des membres et sympathisants du RBUL. Les mesures disciplinaires qui seraient prises vis à vis d'un membre n'ont d'autre but que d'inciter celui-ci au respect de ces règles.

Comportement sur le terrain, sanction de l'entraîneur

**Si, au cours d'un entraînement ou d'un match, un joueur affiche un comportement tel qu'il perturbe le bon déroulement de l'activité, son entraîneur peut le sanctionner.** Dans ce cas, le joueur concerné comme les parents doivent accepter la décision. A ce stade, l'entraîneur est la seule habilité, de par ses responsabilités, à prendre des premières sanctions immédiates qui lui semble les plus appropriées. **En fonction de la gravité des faits et/ou de leur caractère répétitif, il revient au Comité du club d'envisager d'autres mesures disciplinaires à son égard.**